

ACTIVITÉS SUR INSCRIPTIONS

Périodes Scolaires

Activités au trimestre (10 séances)

Lundi 12h15 à 13h : Aquactivités.
Différentes animations à chaque trimestres.

Mardi 19h à 19h45 : Santé «Mieux-être»

Mercredi de 13h45 à 14h45 :
Stage perfectionnement nage enfant

Jedi 11h15 à 12h : Santé «Mieux-être»

Vendredi 19h à 20h : Préparation concours et examens. Perfectionnement adulte (+16 ans)

Vacances période scolaires

Stage d'apprentissage d'une semaine à chaque vacances de 13h45 à 14h45 du lundi au vendredi sur inscriptions à l'accueil, à partir de 7 ans.

Vacances période estivales

Stage d'apprentissage d'une semaine à chaque vacances de 11h à 12h du lundi au vendredi sur inscriptions à l'accueil, à partir de 7 ans.

APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Leçons de Natation à partir de 6 ans :

Inscriptions auprès des maitres nageurs

Bébés Nageurs de 6 mois à 4 ans :

Tous les samedis de 9h à 11h sauf pendant les vacances estivales.

Inscriptions sur dossier (certificat médical obligatoire). Se renseigner à l'accueil.



VIENS FÊTER TON AQUANNIVERSAIRE !

Le mercredi ou samedi après-midi.

Tarif : 10,60€/enfant.

Gratuit pour les parents accompagnant les enfants non nageurs. Réservation sur place un mois à l'avance.



CENTRE AQUATIQUE AQUALOUP

1 rue de Buchholz
76380 CANTELEU
☎ 02 35 36 51 51

Ouvert toute l'année sauf :

- 3 semaines d'arrêt technique
- les jours fériés :

1^{er} janvier, Lundi de Pâques, 1^{er} mai,
1^{er} Novembre, 11 Novembre, 25 Décembre



HORAIRES & TARIFS



HORAIRES D'OUVERTURE DES BASSINS

PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi	12h - 13h30
Mardi	17h - 20h*
Mercredi	12h - 13h30 / 15h - 19h30
Jeudi	12h - 13h30
Vendredi	12h - 13h30 / 17h - 19h
Samedi	14h - 18h
Dimanche	9h - 12h30 / 14h - 17h30

* Fermeture du bassin ludique à 19h le mardi soir en période scolaire

VACANCES SCOLAIRES

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi Vendredi	12h - 13h30 / 15h - 19h30
Samedi	14h - 18h
Dimanche	9h - 12h30 / 14h - 17h30

VACANCES ESTIVALES

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi Vendredi	12h - 13h30 / 15h - 18h30
Samedi	10h - 12h30 / 14h - 19h
Dimanche & Jours fériés	9h - 12h30 / 14h - 17h30

TARIFS

Attention la caisse ferme 15 minutes avant la fermeture des bassins.

	Communal	Non communal
Entrées journalières		
- de 4 ans	Gratuit	Gratuit
4 - 7 ans	0,65€	1,30€
7 - 16 ans & tarif réduit*	2,45€	3,50€
+ de 16 ans	3,60€	5,10€
Carte de 10 entrées (valable 1 an à partir de l'achat)		
4 - 7 ans	5,85€	12,20€
7 - 16 ans & tarif réduit*	20,45€	28,60€
+ de 16 ans	30€	42,95€
Carte valable 1 mois (valable 30 jours à partir de l'achat)		
7 - 16 ans & tarif réduit*	17,50€	26,50€
+ de 16 ans	24,90€	37,65€
Abonnement annuel (valable 1 an à partir de l'achat)		
7 - 16 ans & tarif réduit*	76,30€	121,90€
+ de 16 ans	115,55€	184,45€

Tarif groupe organisé et encadré		
Le tarif «entrées journalière» est appliqué, l'encadrement réglementaire bénéficie de la gratuité.		
Tarif associations		
Association par adhérent	1,60€	1,60€
Leçons de natation à partir de 6 ans		
30 minutes	7,95€	10,40€
Forfait 5 leçons (30 min)	33,90€	45,60€

ANIMATIONS		
Stage enfants période scolaire Perfectionnement		
1 trimestre 10 séances	55,10€	76,30€
Stage vacances scolaires et estivales à partir de 7 ans**		
1 semaine 5 cours	27,05€	40,80€
Bébés-nageurs «Les louveteaux» de 6 mois à 4 ans***		
La séance	5,70€	8,50€
Forfait de 5 séances (valable 1 an à partir de l'achat)	25,45€	37,10€
Animations adultes - Trimestre / 10 séances		
Aquactivité - lundi 12h15 - 12h55	65,70€	82,70€
Santé mieux-être - mardi 19h - 20h / jeudi 11h - 12h		
Perfectionnement nage + 16 ans - vendredi 19h - 20h		

Délivrance d'une nouvelle carte en case de perte : 2,10€
TARIF Communal applicable, sur présentation d'un justificatif de domiciliaire.

* **TARIF RÉDUIT** applicable, sur présentation d'un justificatif, aux demandeurs d'emploi, aux étudiants et aux personnes porteuses d'un handicap.

** En cas de semaine non complète avec un jour férié, le tarif unitaire sera de 5,40€ (Communal) et 8,15€ (non Communal).

*** Enfant supplémenaire Bébés-nageurs : 0,65€ (Communal) et 1,30€ (non Communal).

ENTRÉE GRATUITE dans la limite de la capacité maximale d'accueil et dans le respect de la réglementation des protocoles sanitaires et sécuritaires en vigueur :

- À l'occasion de manifestations organisées par la ville (Les Tropicales...) ou par une association pour une animation à but social ou caritatif (ex : Téléthon...)
- Pour les animateurs des centres de loisirs assurant réglementairement l'encadrement des enfants accueillis à la piscine bénéficiant de la gratuité pendant la séance.
- En cas de problème technique ou autre, entraînant la fermeture anticipée de l'établissement, une entrée gratuite valable 1 an et non remboursable sera donné à chaque personne présente ayant acquitté d'un droit d'entrée.
- Pour les bénéficiaires de l'opération «Siège Auto» ayant une séance gratuite à l'animation Louveteaux.